

5# SEPTEMBRE/FÉVRIER 2023

# LE JOURNAL



DU RELAIS PETITE ENFANCE

## TEMPS FORT

Un atelier d'éveil commun  
avec la PMI



### SAVOIR PRO

Bien communiquer  
pour une relation  
famille/pro de qualité

### SANTÉ

Prévenir la  
plagiocéphalie

### LÉGISLATION

Nouvelles conditions  
d'accueil et  
d'agréments

### À DÉCOUVRIR

Les pochettes  
sensorielles

[WWW.COMCOM-SGC.FR](http://WWW.COMCOM-SGC.FR)

## En juin, le RPE organisait un atelier d'éveil commun avec la PMI

L'accompagnement des assistantes maternelles dans la pratique de leur métier est l'une des missions de votre Relais Petite Enfance. C'est également l'un des rôles du service départemental de Protection Maternelle Infantile (PMI). Partenaires de proximité, il paraissait pertinent de proposer ensemble une matinée d'éveil !

Cet atelier, qui s'est déroulé à Champenoux, a permis d'échanger entre les nombreuses professionnelles présentes sur des savoir-faire et des questions pédagogiques. La rencontre a aussi eu le grand mérite

de faire découvrir leurs réalisations aux familles : tapis à histoires, théâtre d'ombres, pochettes sensorielles...

Merci à toutes les assistantes maternelles, pour leur investissement et leur créativité tout au long de l'année. Et bravo pour la préparation des supports d'activités, individuellement ou collectivement lors d'ateliers au RPE, parfois même en dehors des temps de travail. Ce moment de partage a suscité l'envie de nouveaux projets ! À suivre...



## SAVOIR PRO BIEN COMMUNIQUER POUR UNE RELATION DE QUALITÉ ENTRE PARENTS ET PROFESSIONNELLES



De plus en plus de professionnelles utilisent des outils de communication au quotidien pour créer du lien avec les familles. Qu'elles soient numériques ou non, voici un rapide décryptage pour comprendre comment ces solutions aident à renforcer efficacement la collaboration parents/professionnelles, dans l'intérêt de l'enfant.

Accueillir un enfant, en tant que professionnelle de la petite enfance, c'est aussi accueillir ses parents : savoir créer une relation de confiance avec eux, trouver un équilibre sur les valeurs éducatives, accepter les différences... Une bonne relation se construit progressivement, avec bienveillance, en partageant non seulement les habitudes de vie de l'enfant, mais également en trouvant des compromis sur les pratiques éducatives et pédagogiques de chacun, dans le respect des valeurs professionnelles de l'assistante maternelle. Si la période d'adaptation est essentielle pour ce nouveau trio "enfant / parents / pro", savoir développer des échanges productifs, sur la durée, peut avoir une réelle influence sur l'accompagnement de l'enfant. C'est tout l'enjeu des temps de transmission quotidiens !

De nombreux outils existent pour garantir la teneur et la qualité des informations communiquées. D'abord, le cahier de vie : presque incontournable pour restituer avec justesse la journée de l'enfant, son humeur, ses activités préférées,

ses nouvelles acquisitions... Pour aller plus loin, il existe des applications numériques à utiliser en accord avec les familles, permettant de partager des images ou des vidéos et de gagner du temps (BoO Nounou, Nounou Connect, Padlet, etc.). Quelque soit la solution retenue, elle favorisera l'installation d'un équilibre, tout au long de l'année, et assurera une véritable continuité entre le lieu d'accueil de l'enfant et son foyer. De quoi rassurer les parents, valoriser les pratiques professionnelles ou encore accompagner une période compliquée éventuellement traversée par l'enfant grâce aux observations de son assistante maternelle.

### Le conseil pro :

Pour enrichir les échanges, il est important d'aller au-delà des aspects physiologiques (soins, change, sommeil) et d'aborder les découvertes de l'enfant, son ressenti émotionnel, ses interactions avec d'autres, des anecdotes rigolotes...

# SANTÉ PRÉVENIR LA PLAGIOCÉPHALIE

Source d'inquiétude pour les parents, les plagiocéphalies - les déformations crâniennes dues à la position du bébé - peuvent être évitées. La Haute Autorité de Santé et le Conseil National Professionnel de Pédiatrie partagent des recommandations pour prévenir leur apparition jusqu'à ce que l'enfant se tienne assis :



- Varier les modes de portage : à bras, écharpe, porte bébé, poussette
- Limiter en temps l'utilisation de matériel de type cosy, transat, Doomoo
- Installer bébé sur un tapis d'éveil et laisser de l'espace autour de lui pour qu'il puisse être libre de ses mouvements
- Multiplier et varier ses positions : allongé sur le dos, sur le ventre ou sur le côté (cela lui permettra aussi de vivre des expériences sensorielles et motrices)
- Positionner l'enfant à plat ventre pendant l'habillage : lui faire découvrir et apprivoiser cette position de manière répétée dans de courts moments
- Alternier régulièrement l'orientation de son regard : il est important qu'il puisse découvrir autant son côté droit que son gauche, lors des biberons ou dans les bras
- Changer la position de sa tête lors du coucher sur le dos, en variant également l'origine des stimulations sonores et visuelles (accrochez des images sur le mur par exemple)

- Proposer régulièrement des temps d'interaction et de jeux qui l'inciteront à bouger sa tête et son corps (proposez-lui par exemple des livres Laporello en plastique à installer autour de lui pour l'encourager à bouger)

En cas de doute, consultez votre médecin ou pédiatre.



**Pour aller plus loin :** "Plagiocephalie et torticolis chez le nouveau-né" (Jean Ducorneau, édition Frison roche)

## LÉGISLATION DES CHANGEMENTS DU CÔTÉ DE L'AGRÉMENT

Le saviez-vous ? De nouvelles modalités s'appliquent pour les assistantes maternelles depuis l'ordonnance du 19 mai 2021.



L'agrément est obligatoire pour exercer le métier d'assistante maternelle. Il est délivré par le service de Protection Maternelle et Infantile du département. Voici les changements :

- L'agrément initial, d'une durée de 5 ans, autorise l'accueil de 2 enfants minimum (si les conditions d'accueil le permettent). Cet agrément peut être étendu.
- L'agrément peut permettre d'accueillir jusqu'à 4 enfants de moins de 3 ans, sans limitation comme jusqu'à maintenant d'horaires, de jours ou d'âge.

La PMI peut toutefois émettre des préconisations concernant l'âge ou les horaires d'accueil. Ces dernières sont à prendre en compte pour ne pas voir l'unique responsabilité de l'assistante maternelle engagée.

- Le nombre maximum d'enfants sous la responsabilité exclusive de la professionnelle est fixé à 6 de moins de 11 ans, y compris ses propres enfants ou copains de ses enfants et dans la limite de 4 enfants de moins de 3 ans.

Que veut dire "sous sa responsabilité exclusive" ?

Si un autre adulte est présent (conjoint, enfant majeur, etc.), les enfants qui ne sont pas sous contrat avec l'assistante maternelle ne sont pas sous sa responsabilité exclusive.

- Exceptionnellement, les 6 mineurs de moins de 11 ans sous sa responsabilité exclusive (seule chez elle avec tous les enfants) toujours dans le respect de 4 enfants de moins de 3 ans peuvent être portés à 8 pendant les vacances scolaires, dans la limite de 55 j/an maximum.
- Enfin il est autorisé d'accueillir un enfant de plus (donc un 5<sup>ème</sup> enfant) pour remplacer une collègue, dans la limite de 50h/mois maximum.

Dans tous les cas de figure, l'assistante maternelle doit en informer le service de PMI de son territoire.

# LA SÉLECTION LECTURE

## PORTE-PAROLE DES BÉBÉS

Julien Strelzyk/Plum'editions

Adam, 24 mois, nous raconte sa vie de bébé. Il nous livre ses réflexions, ses incompréhensions, ses coups de gueule avec humour.

### L'avis de votre animatrice Relais Petite-Enfance :

Un homme nous parle de parentalité et il est de chez nous ! L'humoriste messin Julien Strelzyk démontre, sur un ton décalé, que les bébés ont tout le temps un regard pétillant et très réaliste sur le monde qui les entoure. Ce livre est facile à lire et permet de prendre du recul sur nos représentations d'adultes vis-à-vis des enfants. À mettre entre les mains des parents, grands-parents, tatas, tontons, parrains...et des assistantes maternelles !



## MA VIE DE BÉBÉ DE 0 À 3 ANS

Hélène Junier/Dunod

Quel parent n'a jamais rêvé d'entrer dans la tête de son bébé pour mieux comprendre son fonctionnement ?

### L'avis de votre animatrice Relais Petite-Enfance :

Bien plus qu'un recueil d'anecdotes et de pistes pratiques, ce guide illustré offre une immersion inédite dans la tête d'un tout-petit depuis ses dernières minutes dans le ventre jusqu'à son 1<sup>er</sup> jour d'école maternelle. Avec humour, ce livre aborde des situations que les assistantes maternelles rencontrent dans leur quotidien. Il permet de comprendre certains comportements d'enfants et ainsi mieux s'adapter en tant que professionnelle.



## L'ACTIVITÉ D'ÉVEIL



### LES POCHETTES SENSORIELLES

**L'intérêt de cet atelier :** adapté aux tout-petits, la texture est agréable, les enfants adorent exercer leur motricité pour faire bouger, écraser les petits objets, faire fuir le gel sous leurs doigts

#### Matériel :

- 1 litre d'eau
- 6g d'agar agar
- quelques gouttes de colorant alimentaire
- 1 sac à congélation zip
- du scotch
- petits objets : perles, poissons, pompons
- sac à souder (Appareil de mise sous vide)

#### Préparation :

- 1/ Verser 1 litre d'eau dans une casserole avec le colorant de votre choix.
- 2/ Verser 6g d'agar agar dedans
- 3/ Porter le tout à ébullition pendant 5 min.
- 4/ Remuer régulièrement
- 5/ Laisser refroidir à l'extérieur

- 6/ Remuer de temps en temps pour éviter que cela fige
- 7/ Verser dans le sac préparé
- 8/ Insérer les petits objets
- 9/ Chasser à maximum l'air du sac.
- 10/ Fermer le sac congélation avec du scotch ou souder avec l'appareil de mise sous vide.

**Le bon conseil :** Vous pouvez scotcher ce sac sur une table, il est déclinable dans toutes les couleurs possibles, avec des paillettes, des yeux seuls à l'intérieur, des formes géométriques etc... Le gel peut aussi être remplacé par du riz, semoule, ... toujours en cachant de petits objets, ça plaît aussi ! Cette activité a toujours lieu sous surveillance de l'adulte.



Relais Petite Enfance de la Communauté de communes  
Seille et Grand Couronné - [www.comcom-sgc.fr](http://www.comcom-sgc.fr)  
Lorraine HENRY, Responsable RPE - 06 40 20 00 65 - [relais-pe@comcom-sgc.fr](mailto:relais-pe@comcom-sgc.fr)  
15 Rue de la Promenade 54760 Leyr / 40 Grande Rue 54280 Laneuvelotte

